



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

air

Question écrite n° 46216

## Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle tout particulièrement l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le dossier du danger du benzène. Une étude réalisée par des chercheurs de l'INSERM de Villejuif indiquerait que le benzène pourrait causer des leucémies chez l'enfant. Vivre près d'un garage ou d'une station d'essence pourrait fortement augmenter le risque de leucémie infantile. Selon cette étude, sur deux cent quatre-vingts cas de leucémies, dix-sept concernent des enfants qui habitaient près d'un garage commercial ou d'une station-service (contre sept enfants dans le groupe témoin) et un enfant dont le domicile se trouve à proximité immédiate d'une station d'essence ou d'un garage aurait quatre fois plus de risque de faire une leucémie que les autres enfants. Le risque semble augmenter avec la durée de l'exposition. Cependant, si des recherches complémentaires sont tout de même nécessaires pour confirmer ces résultats, il y a lieu de prendre cette étude avec beaucoup de sérieux. C'est pourquoi, elle lui demande de bien vouloir lui donner son sentiment sur ce dossier.

## Texte de la réponse

Les leucémies sont chez l'enfant le cancer le plus fréquent, on dénombre ainsi quatre nouveaux cas par an pour 100 000 enfants. Même si plusieurs facteurs de risques de cette pathologie ont été identifiés [exposition à des radiations ionisantes ou au benzène, certaines maladies génétiques (trisomie 21), traitements antérieurs par chimiothérapie], l'ensemble des déterminants à l'origine de ce type de cancers est encore mal connu aujourd'hui. Une étude épidémiologique française récente a établi, pour la première fois, une relation statistiquement significative entre l'incidence des leucémies chez l'enfant et la proximité par rapport à l'habitat d'une station-service ou d'un garage, sources d'émission connues de benzène. Ses conclusions sur le niveau de risque ne sont pas en cohérence, dans l'état des connaissances scientifiques actuelles, avec les faibles concentrations en benzène mesurées classiquement autour des stations-service. Cette étude ne peut à elle seule constituer une preuve. Une étude complémentaire, réalisée par la même équipe de recherche, étendue au territoire national, incluant plus de cas de leucémies, est d'ores et déjà en cours. Les résultats seront disponibles dans environ deux ans. Le ministère chargé de la santé a demandé que soient vérifiés les niveaux de concentration en benzène autour de stations-service et de garages, en particulier en milieu urbain, et que soit prévue l'extension rapide de ces mesures tant en termes de nombre et de représentativité des stations-service qu'en termes de substances recherchées et de concentrations recherchées. Une saisine de l'AFSSE est envisagée afin de coordonner l'évaluation des risques sanitaires potentiels en relation avec les stations-service et plus largement pour mieux connaître l'exposition des populations au benzène. Au vu des résultats de ces démarches, le Gouvernement examinera l'opportunité de renforcer la réglementation pour protéger l'environnement et la santé.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46216

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** solidarités, santé et famille

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 31 août 2004, page 6739

**Réponse publiée le :** 8 février 2005, page 1468